

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE Mardi 10 Février 2004

17 Clubs/ Cies présents ou représentés :

ANTONY (Jean-François DOURNEAU), **ASNIERES** (Didier DROUILLET), **BAGNEUX** (Armel GRASLAND), **CHATILLON** (Claudine GUILPAIN), **CHAVILLE** (Bénédicte CARDIN), **GARCHES** (Claude BEHRLE), **GENNEVILLIERS** (Jean-François DE RUDDER), **ISSY-LES-MOULINEAUX** (Alain BOUANT), **LA GARENNE COLOMBES** (représentées par Y. ALBERT), **RUEIL STAR** (Christian DELOBELLE), **SAINT-CLOUD** (Jacques BARBE), **SCEAUX-FONTENAY** (Odile VILLETTE), **SEVRES** (Philippe LEGRAND), **SPM** (Yves ALBERT), **SURESNES** (Jean-Claude DUFOUR), **VILLE D'AVRAY** (Jean-Paul BOUTRON), **VILLENEUVE-LA-GARENNE** (Christian CHAMEROY)

Clubs/Cies excusés : LE PLESSIS-ROBINSON

Clubs/Cies absents : BOIS-COLOMBES, NANTERRE

Membres du Comité présents : Yves ALBERT, Bénédicte CARDIN, Christian DELOBELLE, Jean-Claude DUFOUR, Philippe LEGRAND, Michel MAREST, Christian RENIER, Jean-Bernard RUIZ, Odile VILLETTE.

Membres du Comité excusés : Michèle DUFOUR, Mireille RUIZ

Membres du Comité absents : Alexandre LAPORTE

La séance est ouverte à 20h15

Yves ALBERT, remercie les Présidents et Capitaines ainsi que les membres du Comité Directeur pour leur présence à l'Assemblée Générale du Comité.

L'Assemblée procède à une minute de silence en mémoire des Archers qui nous ont quittés.

I – RAPPORT MORAL DU PRESIDENT SAISON 2002/2003

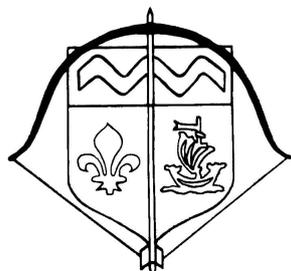
Yves ALBERT procède à la lecture du rapport **approuvé à l'unanimité**.

Pièce jointe en annexe

Siège social : Jardin d'Arc – 35, rue des Capucines – 92370 Chaville

Adresse de correspondance : Yves ALBERT - 1, rue Dulong 75017 PARIS

Tél. : 06 80 70 02 38 (Répondeur) **Internet** : <http://perso.wanadoo.fr/tiralarc92>



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE

II – RAPPORT FINANCIER SAISON 2002/2003

Philippe LEGRAND rappelle que les documents comptables étaient joints à la convocation.
Le rapport financier de la saison 2002/2003 est **approuvé à l'unanimité**.
Pièce jointe en annexe

III – RAPPORTS MORAUX DES COMMISSIONS SAISON 2002/2003

➤ Commission Arbitrage :

Michel MAREST procède à la lecture du rapport moral qui est **approuvé à l'unanimité**.
Pièce jointe en annexe

➤ Commission Communication :

Bénédicte CARDIN procède à la lecture du rapport moral qui est **approuvé à l'unanimité**.
Pièce jointe en annexe

➤ Commission Formation :

Jean-Claude DUFOUR procède à la lecture du rapport moral qui est **approuvé à l'unanimité**.
Pièce jointe en annexe

- Laure SAGUET, Conseiller Technique Départemental présente les formations dispensées par l'équipe technique départementale (Laure SAGUET et Philippe DORARD).

- Jean-Paul BOUTRON souligne l'intérêt des archers pour le stage ARCHER mais regrette qu'il y ait trop de théorie. Laure SAGUET précise que la théorie (fonctionnement de la FFTA...) abordée pendant le stage ARCHER est un acquis pour la préparation du stage INITIATEUR.

➤ Commission Informatique :

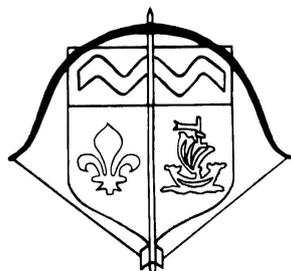
Yves ALBERT remercie Alexandre LAPORTE dont la mission a été considérablement réduite en raison de la mise en ligne du logiciel WINFFTA.
Pièce jointe en annexe

➤ Commission Jeunes et Sportive :

Christian DELOBELLE procède à la lecture du rapport moral qui est **approuvé à l'unanimité**.
Pièce jointe en annexe

➤ Commission Tir Nature et 3D :

Christian RENIER procède à la lecture du rapport moral qui est **approuvé à l'unanimité**.
Pièce jointe en annexe



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE

IV – COTISATION SAISON 2004/2005

Le Comité propose une augmentation de la cotisation pour la saison prochaine de **0,50 €** pour toute les catégorie.

- Yves ALBERT précise que la volonté du Département est d'augmenter la cotisation modérément tous les ans pour éviter de procéder à une augmentation trop importante en une seule fois.

- Jean-François DE RUDDER précise que certains clubs aident les adhérents qui rencontrent des difficultés financières et que les augmentations de cotisation des Comités départemental et régional et de la Fédération pénalisent les clubs.

- Il est également souligné que le budget prévisionnel soumis à l'Assemblée permet de ne pas envisager une augmentation de la cotisation pour la prochaine saison.

La proposition d'augmentation de la cotisation de 0,50 € est rejetée.

Pour : 2 Contre : 15

V – BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2004/2005

Le budget prévisionnel est **approuvé à l'unanimité**.

VI – ELECTIONS DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

- Il est procédé à la présentation des candidats.

- Michèle DUFOUR initialement candidate annule sa candidature pour raisons personnelles. Conformément aux statuts, le vote est effectué à bulletin secret.

46 suffrages exprimés.

Sont élus au Comité Directeur :

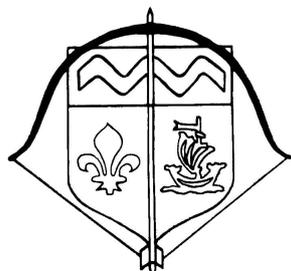
Yves ALBERT (SPM) : 46 voix
Bénédicte CARDIN (Chaville) : 46 voix
Christian DELOBELLE (Rueil Star) : 46 voix
Jean-Claude DUFOUR (Suresnes) : 46 voix
Claude FOREST (Ville d'Avray) : 46 voix
Armel GRASLAND (Bagneux) : 46 voix
Christian RENIER (SPM) : 45 voix
Bernard ST-LEGER (SPM) : 43 voix
Odile VILLETTE (Sceaux-Fontenay) : 40 voix

- Michel MAREST informe l'Assemblée que lors de la réunion de la commission des arbitres, Odile VILLETTE a été nommée Responsable de Commission Arbitrage.

Siège social : Jardin d'Arc – 35, rue des Capucines – 92370 Chaville

Adresse de correspondance : Yves ALBERT - 1, rue Dulong 75017 PARIS

Tél. : 06 80 70 02 38 (Répondeur) **Internet :** <http://perso.wanadoo.fr/tiralarc92>



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE

VII – ELECTION DU PRESIDENT

Conformément aux statuts, le Comité Directeur propose à l'Assemblée la candidature d'Yves ALBERT au poste de Président.

Il est décidé de procéder à un vote à main levée.

Yves ALBERT est **élu à l'unanimité**.

VIII – ELECTION DES REPRESENTANTS DU COMITE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFTA.

- Avant de procéder à l'élection, Christian DELOBELLE expose le projet de modification du mode d'élection à l'assemblée générale de la FFTA.

Ce projet de scrutin de liste a été évoqué lors du dernier comité directeur du Comité Régional. Une réflexion est menée sur le mode de représentation aux Assemblées Générales de la Fédération.

- Le Comité propose de soumettre à l'Assemblée de soumettre son avis sur le projet de mode de représentation à l'Assemblée Générale de la FFTA.

➤ Mode de représentation régionale :

Pour : 0 Contre : 17 Abstention : 0

➤ Mode de représentation départementale :

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 3

➤ Mode de représentation clubs :

Pour : 1 Contre : 16 Abstention : 0

Représentants à l'Assemblée Générale de la FFTA **élus à l'unanimité** :

Yves ALBERT, Bénédicte CARDIN et Jean-Claude DUFOUR

IX – QUESTIONS DIVERSES

➤ Assemblée Générale du Comité Régional IDF :

- Jean-François DE RUDDER souligne que les statuts du Comité Régional mentionnés dans la convocation ne sont pas conformes à la réglementation.

Il y est précisé que les candidats *doivent être de nationalité française* et que les *candidats doivent être majeur (18 ans) le jour de l'élection*.

La séance est levée à 22h20

P/o Yves ALBERT
Président